

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE (CGV)

Dernière mise à jour : 18/02/2025

1. PRÉAMBULE

Les présentes Conditions Générales de Vente (ci-après les "CGV") régissent les relations contractuelles entre Hellio Ingénierie (ci-après "l'Entreprise") et toute personne physique ou morale (ci-après le "Client") souhaitant commander des prestations via le site internet <https://ingenierie.hellio.com/> (ci-après le "Site Internet").

2. OBJET

Ces CGV ont pour objet de définir les conditions et modalités de vente des prestations d'audits et diagnostics proposées par Hellio Ingénierie, incluant :

- Diagnostics de Performance Énergétique (DPE).
- Audits énergétiques réglementaires.

3. DESCRIPTION DU SERVICE

Les prestations proposées comprennent :

- Diagnostic de Performance Énergétique (DPE) : évaluation énergétique d'un bâtiment selon la réglementation en vigueur.
- Audits énergétiques réglementaires : analyse approfondie pour optimiser la consommation énergétique.
Ces services sont réalisés par des professionnels partenaires qualifiés et certifiés, conformément à la législation en vigueur.

4. COMMANDE

La commande s'effectue en ligne via le Site Internet, selon les étapes suivantes :

1. Sélection des prestations, services souhaités.
2. Validation de la commande et acceptation des CGV.
3. Paiement en ligne.
4. Confirmation de la commande par email.

5. PRIX

Les prix des prestations sont indiqués en euros (€), toutes taxes comprises (TTC). Les frais spécifiques (par exemple, frais de déplacement) sont mentionnés avant la validation de la commande.

6. CONDITIONS LIÉES À LA SURFACE DU BIEN

Le prix des prestations est établi en fonction de la surface déclarée du bien par le Client lors de la commande. En cas de divergence de plus de 10% entre la surface déclarée et la surface réelle constatée lors de la prestation, deux cas de figure peuvent s'appliquer :

- Si la surface réelle est supérieure à celle déclarée, un complément de paiement pourra être demandé.
- Si la surface réelle est incorrecte et empêche la réalisation de la prestation, nous nous réservons le droit d'annuler la prestation, avec ou sans remboursement, en fonction des frais engagés.

Il est donc impératif que le Client fournisse des informations exactes lors de la commande.

7. PAIEMENT

Le paiement des prestations s'effectue en deux étapes :

- Un acompte de 50 % du montant total TTC est versé au moment de la commande.
- Le solde de 50 % est payable à la fin de la prestation lors de la remise du livrable, rapport ou audit.

La facture de solde intègre le cas échéant les prestations complémentaires ou supplémentaires demandées par le Client ou rendues nécessaires pour la réalisation de la prestation. La prestation comprend deux modifications incluses dans le prix forfaitaire du rapport d'audit énergétique ou du diagnostic de performance énergétique. Toute modification additionnelle donnera lieu à une facturation complémentaire de 80 €HT par modification. Le Client réglera la facture comptant à réception de celle-ci. La facturation ne donnera pas lieu à escompte. Le Client peut régler sa commande par les moyens suivants : cartes bancaires. Le paiement est encaissé par Hellio Ingénierie avant l'exécution de la prestation.

8. EXÉCUTION DE LA PRESTATION

La prestation est réalisée par Hellio Ingénierie, ses prestataires partenaires ou sous-traitants dans un délai de 15 jours ouvrés suivant la confirmation de la commande. Hellio Ingénierie pourra faire appel à l'un de ses sous-traitants et partenaires afin de lui confier tout ou partie de la réalisation de la prestation, objet de la Commande et des présentes.

En cas d'imprévu ou d'indisponibilité de l'Entreprise, le Client sera informé dans les plus brefs délais.

Hellio Ingénierie fera tous ses efforts pour respecter les délais d'exécution donnés à titre indicatif. Le dépassement des délais ne saurait donner lieu à l'application de pénalités ou attribution de dommages et intérêts.

Les délais peuvent être prolongés notamment en cas d'intempéries, grèves ou tout autre retard pris par les autres intervenants ou du fait du Client et plus généralement en raison d'événement extérieur, imprévisible et irrésistible dont l'Entreprise ne peut avoir la maîtrise et l'ayant placé dans l'impossibilité de remplir ses obligations. Les cas de force majeure suspendent les obligations des parties après réception d'une notification écrite de l'autre partie précisant la nature du cas de force majeure l'empêchant de remplir ses obligations. Si les cas de force majeure ont une durée supérieure de DEUX (2) mois, la vente pourra être résolue par l'une quelconque des parties par notification.

La prestation, notamment de visite technique de Site est réalisée de jour, hors dimanche et jours fériés.

Lorsque l'Entreprise ou son partenaire sous-traitant est dans l'incapacité d'exécuter la prestation convenue, en raison notamment de l'absence du Client le jour de l'intervention, l'impossibilité de déterminer l'adresse précise d'intervention selon les éléments communiqués, l'inaccessibilité ou difficulté d'accès du logement ou du terrain, l'intervention de corps de métier extérieurs en cours dans le logement, refus d'intervention, etc..., il pourra établir une facturation complémentaire d'un montant forfaitaire de 300 € HT par déplacement en supplément du montant de la prestation initialement prévue.

9. RÔLE DE L'ENTREPRISE

Nous agissons en tant qu'intermédiaire pour la mise en relation entre le Client et nos prestataires partenaires. Le prestataire est seul responsable de la bonne réalisation de la prestation commandée. Toutefois, nous assurons un suivi pour garantir la satisfaction du Client.

10. DROIT DE RÉTRACTATION

Conformément aux dispositions légales, le Client particulier personne physique dispose d'un droit de rétractation de 14 jours à compter de la commande, sauf si l'exécution de la prestation a commencé avec son accord préalable exprès.

Pour exercer ce droit, le Client doit nous contacter à contact@hellio-ingenierie.com.

11. RESPONSABILITÉ

- L'entreprise n'est pas responsable des retards ou des non-exécutions dus à des cas de force majeure (grèves, catastrophes naturelles, etc.).
- En cas de litige, notre responsabilité est limitée au montant de la commande.

12. DONNÉES PERSONNELLES

Les données personnelles du Client collectées lors de la commande sont traitées conformément à notre [Politique de confidentialité]. Les données collectées sont conservées dans un environnement sécurisé. Le client peut exercer ses droits d'accès, de rectification ou de suppression en contactant contat@hellio-ingenierie.com.

13 - CLAUSE RÉGULATOIRE

Dans l'hypothèse où le Client ne respecterait pas ses obligations résultant des présentes conditions générales, notamment en ce qui concerne le paiement de la prestation, la vente se trouvera résolue de plein droit 48 heures après mise en demeure par lettre recommandée avec avis de réception restée sans effet. Le Prestataire pourra conserver les sommes versées, sans préjudice de tout autre recours visant notamment à obtenir le versement de dommages et intérêts soit à raison de l'inexécution de paiement, soit à raison du retard dans l'exécution.

14. RÉCLAMATIONS ET LITIGES

Toute réclamation doit être adressée à contact@hellio-ingenierie.com.

En cas de litige, les parties s'engagent à rechercher une solution amiable avant de saisir les tribunaux compétents.

15. LOI APPLICABLE ET JURIDICTION COMPÉTENTE

Les présentes CGV sont régies par la loi française. Tout litige sera soumis aux tribunaux compétents du ressort de notre siège social.